

MAIRIE DE SAINT-CYR

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 28 juillet 2016 à 19 heures

Conseillers présents : *Conseillers présents : Christian PROTET, Maire,
Martine PERRAT, Jean-Michel MOUREAU, Jean-Paul CHAILLET adjoints,
François LAMBERT, François DURVILLE, Sophie CHAUSSAT, Jean-Louis
MEULIEN, , Sébastien BERT, Aurélie FOREST, Dominique PRIN,*

*Conseillers absents excusés : Patricia ROCHEY Dominique PICODOT, Philippe JUPPET, Alain GAUTHERON
donne pouvoir à François DURVILLE*

Secrétaire de séance : *Aurélie FOREST*

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance en date du 23 juin 2016.

SPANC

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal n'apporte aucune remarque et émet un avis favorable à ce rapport.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016

Suite à consultation, c'est l'entreprise GUINOT qui a été choisie pour les travaux concernant la Route de Gigny, et l'entreprise ROUILLARD pour les travaux concernant l'abri bus situé vers la Mairie et le passage qui conduit à la garderie périscolaire.

Le Conseil Municipal valide le choix de la commission « Voirie » et autorise le Maire à lancer ces travaux d'un montant de TTC de 16 472,40 €.

SYDESL : Enfouissement du réseau Télécom : l'Effourey

Le Maire présente le programme de travaux d'enfouissement du réseau télécom de la rue de l'Effourey.

Le Maire fait part au Conseil du coût estimatif des travaux de dissimulation du réseau téléphonique qui se monte à 28 000€.

Compte tenu de l'adhésion de la commune au dispositif de mutualisation des contributions des communes correspondant au produit de la redevance pour occupation du domaine public des réseaux de télécommunications (RODP), le montant de la participation communale sera diminué de l'aide du SYDESL au taux de 50 %.

Après avoir pris connaissance de ces éléments, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet dont le montant s'élève à 28 000 € TTC et donne son accord à la contribution communale d'un montant estimatif de 14 000 €, compte tenu de l'aide du SYDESL de 50 %.

LOCAL ASSOCIATIF

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des travaux du local associatif et précise que le planning est respecté et que les divers équipements de cuisine ont été validés lors de la réunion de chantier du 27 juillet 2016.

Il ajoute que les travaux seront stoppés du 8 au 28 août 2016 en raison des congés d'été.

BORNES INCENDIE

Suite à une visite sur place avec les pompiers, il a été demandé de contrôler les bornes à incendie dans le but de vérifier la conformité de notre réseau de défense incendie.

Deux devis de contrôle annuel ont été présentés au Conseil Municipal, ils seront étudiés prochainement par la commission « sécurité ».

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Le rapport de la phase 3 du schéma directeur d'assainissement a été présenté lors de la réunion du 27 juillet 2016.

ATELIER COMMUNAL

Les travaux de l'atelier communal débuteront fin août, un planning a été établi avec les entreprises et la commune.

CONTRIBUTION ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire fait part au Conseil Municipal du montant de la contribution communale de l'éclairage public 2016 qui s'élève à 1 107 €.

GRDF

Le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activité GRDF de la commune pour l'année 2015.

La séance est levée à 20h30

Vu par nous, Maire de la commune de SAINT-CYR, pour être affiché à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.121.17 du Code des Communes.

à SAINT-CYR, le 29 juillet 2016

Le Maire
Christian PROTET